

# 1769-2019 : 250 ANS DU SERVICE VÉTÉRINAIRE DES ARMÉES EN QUELQUES DATES

## 1769-2019: 250 YEARS OF VETERINARIAN SERVICE IN THE ARMED FORCES IN A FEW DATES

Par Emmanuel DUMAS<sup>(1)</sup>

(Communication présentée le 17 Octobre 2019,  
Manuscrit accepté le 20 Octobre 2020)

**Mots-clés :** Service vétérinaire des armées, Histoire moderne,

**Keywords:** Military Veterinary Services, Modern History,

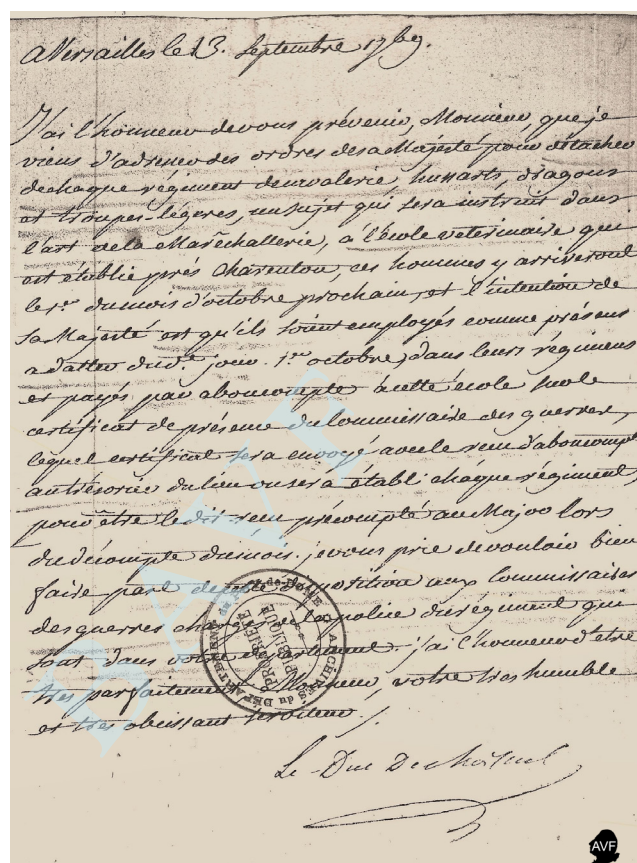
### LA CRÉATION DES VÉTÉRINAIRES MILITAIRES

La première des dates de l'histoire du corps des vétérinaires militaires est le 13 septembre 1769, date à laquelle, le Duc de Choiseul, Secrétaire d'État à la guerre du roi Louis XV, écrit qu'il vient d'adresser des ordres de sa Majesté de détacher pour chaque régiment de cavalerie, hussards, dragons et troupes légères un sujet qui sera instruit en l'art de la « Maréchallerie » (sic) à l'école vétérinaire qui est établie près Charenton (**Figure 1**) (Choiseul, 1769). Le corps des vétérinaires militaires était né.

### UNE LENTE PROGRESSION DANS LA HIÉRARCHIE MILITAIRE

Faisant partie d'une nouvelle corporation, peu distincte de celle des maréchaux ferrants parmi lesquels ils étaient souvent recrutés, les vétérinaires militaires devront lutter pendant plus d'un siècle pour la reconnaissance de leurs compétences et leur autonomie technique (Chomel, 1887). Ayant à leurs débuts le rang de maréchal des logis, cette reconnaissance se mesure indirectement par la progression des vétérinaires dans la hiérarchie militaire avec :

- en 1852, la reconnaissance du statut d'officier ;
- en 1884, l'assimilation des grades des vétérinaires à ceux de la hiérarchie militaire générale ;
- en 1902, l'accès au grade de colonel ;
- en 1913, l'accès au grade de général de brigade ;



**Figure 1 :** Lettre du 13 septembre 1769 du duc de Choiseul, secrétaire d'Etat à la guerre à l'intendant d'Auvergne (archives départementales du Puy-de-Dôme).

(1) Vétérinaire en chef, Direction de la médecine des Forces, BA 705 - RD 910 - 37076 Tours Cedex.  
Courriel : emmanuel.dumas1769@gmail.com

- en 1978, l'accès aux rang et prérogatives de général de division (Dumas *et al.* 2008).

## LA FORMATION DES VÉTÉRINAIRES MILITAIRES

L'école de cavalerie de Saumur qui, à partir de 1854, permit aux vétérinaires nouvellement admis au statut d'officier de disposer d'un enseignement d'application intégrant les spécificités de l'exercice vétérinaire dans les régiments. À une époque où les effectifs des vétérinaires militaires crurent jusqu'à plus de 500, Saumur forma certaines années 20 à 25% des jeunes vétérinaires sortant des trois écoles de Lyon, Alfort et Toulouse. Les noms des maîtres de Saumur, Vallon, Jacoulet, Joly ou Marcenac ont largement dépassé le cadre militaire (Dumas, 2008). Le centre d'instruction du service vétérinaire de l'armée de Compiègne qui de 1947 à 1977, malgré les hésitations statutaires et organisationnelles, par l'excellence de sa formation prépara l'avenir du corps. Et enfin l'École du Val-de-Grâce qui, à la suite du deuxième rattachement des vétérinaires militaires au service de santé assure la formation de tous les praticiens (Milhaud, 2003).

## L'ÉVOLUTION DES MISSIONS

Initialement destinés à assurer les soins aux chevaux, les vétérinaires des armées ont vu leurs missions se diversifier. Alors que la nécessité d'une inspection des viandes commence à se faire jour, ils sont chargés dès 1876 de la visite des animaux de boucherie et de l'examen des viandes destinées aux troupes, prélude aux activités de contrôle de l'hygiène des aliments (Décret du 26 décembre 1876). En 2012, un arrêté officialise les attributions des vétérinaires des armées en matière de contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine exercées depuis 2005 (Arrêté du 16 mars 2012). L'avenir dira si, dans ce domaine, les vétérinaires des armées ont été les précurseurs de la profession ou si ces attributions resteront une spécificité militaire. Ces quelques dates rapidement illustrées ne permettent qu'un aperçu des évolutions qu'ont connu les vétérinaires des armées en 250 ans. Toutes ont été initiées par la nécessité de répondre aux besoins des forces armées et permises par la capacité d'adaptation qui fait partie des qualités militaires dont le corps des vétérinaires des armées peut s'honorer.

Les communications réalisées à l'occasion de la séance académique du 17 octobre 2019 montrent l'importance croissante des missions de santé publique vétérinaire, illustrant ainsi le concept d'une seule Santé (*One Health*). Plus de 80 ans plus tard, les paroles prononcées lors de la séance solennelle de l'Académie vétérinaire de France le 3 décembre 1936 par le vétérinaire général Léon Vivien à la fin de son allocution sur l'histoire et l'œuvre des vétérinaires militaires français sont toujours d'actualité : « *Ex praeterito, spes in futurum* » *C'est du passé que naît l'espoir dans l'avenir* (Vivien, 1936).

## BIBLIOGRAPHIE

- Arrêté du 16 mars 2012 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine sur les sites relevant du ministre de la défense. JORF n°086 du 11 avril 2012: 6499-6502.
- Choiseul EF de. Lettre du 13 septembre 1769 à l'intendant d'Auvergne. Archives départementales du Puy-de-Dôme; dossier 1 C 5696.
- Chomel C. Du corps vétérinaire militaire en France. Paris: Asselin et Houzeau; 1887.
- Décret du 26 décembre 1876 portant règlement sur le service vétérinaire de l'armée. Paris: J. Dumaine; 1876.
- Dumas E, Freulon M, Davis D, Kervella J-Y. Le rôle des vétérinaires des armées dans l'évolution de la médecine vétérinaire. Médecine et armées. 2008; 36: 487-496.
- Milhaud C. Schéma général de l'histoire des vétérinaires militaires français. Bull soc fr hist. mé sci vét. 2003; 2: 47-61.
- Vivien L. Les vétérinaires militaires français. Leur histoire. Leur œuvre. Bull Acad Vet Fra. 1936; 9: 494-522.